

IDENTIFICATION

23

Identifiant

7931-29-7341

Adresse

300, chemin du Bord-du-Lac

Dénomination

Ancienne Banque canadienne nationale



Novembre 2003

DONNÉES HISTORIQUES

Construction

- Date ou période de construction : 1919, transformé en 1949
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Banque canadienne nationale

Présentation sommaire

Sis au 300, chemin du Bord-du-Lac, ce bâtiment commercial aurait été construit en 1919 afin d'abriter une succursale de la Banque canadienne nationale. Le bâtiment occupe un lot concédé dès 1765 et qui est occupé successivement par plusieurs immeubles : l'édifice rasé par les flammes en 1900 sera aussitôt reconstruit avant d'être à nouveau la proie des flammes en 1919. La Banque canadienne nationale acquiert la parcelle afin de bâtir une succursale qui ouvre ses portes en 1919. Le bâtiment d'origine s'inscrit dans le courant de l'architecture rationaliste. Il se compose d'un corps de logis de plan carré à deux étages en brique, d'une toiture plate, d'un parapet, d'un fronton disposé au centre de la façade et d'un porche disposé à chaque extrémité de la façade. La banque occupe les deux tiers du rez-de-chaussée et un commerce occupe l'autre tiers tandis que l'étage abrite des logements.

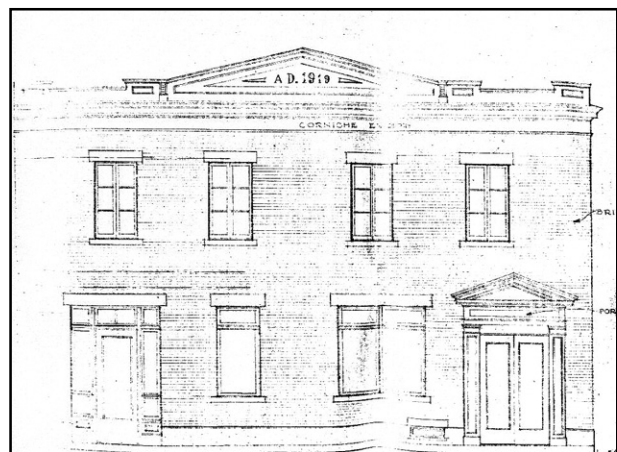
En 1949, la Banque canadienne nationale transforme l'immeuble afin d'agrandir ses locaux. Désormais la banque occupe tout le rez-de-chaussée. Les travaux modifient l'apparence du bâtiment qui adopte un aspect moderniste.

Principales modifications

- En 1949, le bâtiment subit d'importants travaux qui modifient considérablement son apparence.
- La façade est entièrement remodelée.
- L'entrée, autrefois située à droite de l'immeuble, est déplacée au centre et flanquée de grandes vitrines commerciales.
- Le porche de gauche devient l'entrée donnant accès au logement situé à l'étage.
- Une légère saillie souligne la travée de gauche et distingue ainsi les fonctions dans l'immeuble.
- Le parapet et le fronton du bâtiment d'origine ont disparu.
- Les fenêtres à battants de l'étage ont été remplacées par des châssis à guillotine.

Élévation du bâtiment tirée des plans de 1919 conçus par la Banque canadienne nationale.

Plans accompagnant le permis de construction de 1949, APC.



DONNÉES ARCHITECTURALES

Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Mixte (rez-de-chaussée commercial et logements à l'étage)
- Typologie constructive apparente : Indéterminée
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Le bâtiment s'inscrit dans le courant rationaliste au moment de sa construction, et les travaux de 1949 lui donnent un aspect moderniste avec une influence Art déco.

Paysage

- Environnement immédiat : Le bâtiment est entouré d'édifices qui combinent les fonctions commerciales et résidentielles.
- Type d'implantation : Le bâtiment est construit au coin d'une rue et partage un mur mitoyen avec l'immeuble voisin. Les marges de recul avant et latérales sont nulles.

Architecture

- Le bâtiment se distingue par ses détails ornementaux qui puisent au répertoire formel de l'architecture Art déco. L'ornementation est relativement élaborée et se traduit par des larges chambranles en fausse pierre aux lignes épurées au-dessus de l'entrée du rez-de-chaussée, par un bandeau de fausse pierre qui entoure l'entrée de gauche, par deux bandeaux continus en fausse pierre qui soulignent la base et le sommet des fenêtres de l'étage et forment une sorte de ruban rythmé par quatre rangées de briques disposées en saillie.
- Un bandeau de fausse pierre plus large et une corniche de cuivre soulignent le couronnement de l'édifice.

État physique

- Bon état : Le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détérioration apparente.

ÉVALUATION PATRIMONIALE

Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt historique : L'ancienne succursale de la Banque canadienne nationale évoque le souvenir d'une institution importante dans le développement de la communauté et dans le paysage bâti du centre-ville.
- Intérêt d'art et d'architecture : Le bâtiment constitue un bel exemple d'architecture moderniste avec ornementation d'inspiration Art déco.

Recommandations de mise en valeur

À conserver :

- La volumétrie;
- La toiture plate;
- Le parement de brique;
- L'ornementation Art déco.

Les transformations apportées à l'édifice en 1949 constituent un apport intéressant. L'ampleur des travaux qui touchaient l'ensemble de l'immeuble lui ont donné un nouvel aspect architectural. Il n'est donc pas recommandé de revenir à l'état de 1919.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Documents consultés

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004